

Charenton

n° 236

Février 2019

Magazine

Info & Actu | Sport | Portrait | Culture | Agenda |



DÉCRYPTAGE
**UN 1^{ER} FORUM
CITOYEN** *page 12*

GRAND ANGLE
**UNE ACTION SOCIALE
DE PROXIMITÉ** *page 17*

RENCONTRE
**LES LOCATAIRES DE L'ÎLOT DU PONT
SONT INSTALLÉS** *page 28*



Forum citoyen Charenton - Bercy

CONTACTEZ VOS ÉLUS

Une adresse unique pour joindre vos élus
www.charenton.fr/contact/

Hervé Gicquel

Maire de Charenton-le-Pont,
 Conseiller départemental du Val-de-Marne
 Conseiller métropolitain

Marie-Hélène Magne

1^{ère} adjointe au Maire chargée de l'enfance et de l'éducation
 Vice-Présidente du territoire *ParisEstMarne&Bois*

Patrick Ségalat

Maire adjoint chargé des finances et des ressources humaines

Chantal Lehout-Posmantier

Maire adjointe chargée des seniors et de la résidence Jeanne d'Albret

Benoît Gailhac

Maire adjoint chargé de l'aménagement urbain et durable de la Ville - Conseiller territorial *ParisEstMarne&Bois*

Jean-Pierre Cron

Maire adjoint chargé des travaux, de la voirie, des espaces verts, de l'entretien des bâtiments et de la commission de sécurité

Clotilde Certin

Maire adjointe chargée des sports

Pascal Turano

Maire adjoint chargé de la sécurité et de la gestion du domaine public

Delphine Herbert

Maire adjointe chargée de la culture
 Conseillère territoriale *ParisEstMarne&Bois*

Jean-Marc Boccara

Maire-adjoint chargé de l'animation événementielle, des actions commémoratives, des anciens combattants et du devoir de mémoire

Pierre Miroudot

Conseiller municipal délégué à l'économie, à l'emploi, aux relations avec les grandes entreprises

Michel Van Den Akker

Conseiller municipal délégué au service social, à la santé, aux personnes handicapées et dépendantes et à la maison médicalisée

Sylvain Drouvillé

Conseiller municipal délégué au logement et à l'habitat social - Conseiller territorial *ParisEstMarne&Bois*

Valérie Lyet

Conseillère municipale déléguée aux affaires civiles, aux élections et au domaine funéraire

André Roure

Conseiller municipal délégué aux relations avec les syndicats intercommunaux et aux partenaires institutionnels de la Ville

Rachel Gruber

Conseillère municipale déléguée à la médiation - prévention

Gabriela Kadouch

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance

Fabien Benoit

Conseiller municipal délégué à la jeunesse, à l'enseignement secondaire et au numérique

Joël Mazure

Conseiller municipal chargé des relations avec les commerçants, le marché du Centre, des affaires juridiques et de l'administration des biens

Sommaire

4 Retour en images

sur les événements des dernières semaines

8 Ici et là

Des actualités dans tous les quartiers de la ville

10 En bref

12 Décryptage

Premier forum citoyen à Charenton

14 En direct

17 GRAND ANGLE

Une action sociale de proximité

21 Ensemble

22 Citoyens de demain



25 Au quotidien

28 Rencontre

Les premiers locataires de la rue du pont sont installés

29 Portrait

Patrick Meusnier,
 Président de l'épicerie solidaire



30 Rendez-vous

32 Agenda

34 Tribunes d'expression libre

35 Bloc-notes



Charenton Magazine 48, rue de Paris - 94220 Charenton • Directeur de la publication Hervé Gicquel • Rédactrice en chef Céline Lormier (01 46 76 47 93) • Journaliste Marion Fuzon • Ont collaboré à ce numéro David Custodio, Xavier Delaruelle, Céline Lormier • Photos Nathalie Baron, Jean-François de Roubaix, Marion Fuzon, Gérard Ledig, Jean-Pierre Le Nai • Conception Graphique A. Brietzke • Mise en page JM. Hillereau • Impression Groupe Morault - tirage 18 000 exemplaires Distribution A. Aichi • Magazine imprimé sur papiers issus de forêts gérées durablement.



L'édito

Hervé GICQUEL | Maire de Charenton-le-Pont | Conseiller départemental du Val-de-Marne



Chères Charentonnaises, Chers Charentonnais,

A l'initiative du Président de la République, le Gouvernement a annoncé, le 15 janvier dernier, la tenue d'un grand débat national jusqu'au 15 mars 2019. Il porte sur quatre thèmes qui couvrent des grands enjeux de la Nation, à savoir la fiscalité et les dépenses publiques, l'organisation de l'Etat et des services publics, la transition écologique, la démocratie et la citoyenneté.

En raison de notre attachement au Pacte républicain et afin de répondre à la volonté de nos concitoyens de s'exprimer, la municipalité a décidé de mettre en ligne un cahier de doléances complété des thématiques présidentielles sur www.charenton.fr/granddebat mais aussi un recueil à l'accueil de l'Hôtel de ville.

Depuis le 21 janvier 2019, les contributions des Françaises et des Français peuvent aussi être directement déposées sur le site : www.granddebat.fr ou envoyées par courrier auprès de la " Mission du Grand Débat ", 244, bd Saint-Germain, 75007 Paris. La plateforme gouvernementale permet aussi de s'informer sur les diverses modalités de participation ou de rencontres organisées à ce sujet.

Après une mise à l'écart, les élus municipaux, quotidiennement au contact des concitoyens, sont revenus en grâce. Les Maires avaient pourtant alerté depuis plusieurs mois le Gouvernement d'un malaise grandissant dans notre pays. Les élus de Charenton s'étaient mobilisés sur plusieurs sujets notamment pour obtenir l'ajournement de la fermeture de notre commissariat la nuit et le moratoire sur la baisse des dotations, entre autres.

La Ville de Charenton s'associe naturellement à la démarche de l'Association des Maires de France (AMF) pour être entendue en particulier sur les difficultés liées à l'assèchement des budgets municipaux par les décisions de l'Etat, les craintes majeures sur la suppression de la taxe d'habitation et les réformes qui impactent significativement les services publics locaux. La campagne de sensibilisation de l'AMF #macommunejytiens continue à être pleinement d'actualité. Nous la relaierons auprès de vous.

Dans la continuité du fil conducteur de l'année, je vous invite à lire le dossier " Grand angle " de notre magazine qui présente nos actions en matière de solidarité à tous les âges de la vie, mais également lors de périodes difficiles.

Dans un autre registre, notre lycée polyvalent Robert Schuman se retrouve en tête des établissements du Val-de-Marne grâce à la progression de 13,97% du taux de réussite au baccalauréat entre 2013 et 2018. Avec 90,97 % de bacheliers en 2018, Charenton peut s'enorgueillir de ce classement qui souligne l'implication des équipes pour la réussite des jeunes et le cadre d'étude épanouissant.

Par ailleurs, à la suite du dévoilement, fin 2018, des conclusions de l'étude d'attractivité commerciale menée par le cabinet " Intencité ", l'équipe municipale a décidé de concrétiser les préconisations visant à mettre davantage en valeur les artisans et commerçants locaux. Depuis quelques jours, vous avez ainsi pu découvrir, dans nos accueils publics et sur notre site internet, la brochure intitulée " Destination Charenton-le-Pont ". Financée par la taxe de séjour, elle met en valeur les atouts et l'attractivité de notre commune.

Le *Charenton Magazine* passera de 32 à 36 pages à partir de ce numéro pour mieux informer nos concitoyens de la riche actualité locale. Les nouveautés liées à la vie économique et aux commerces bénéficieront de cette pagination.

Nous espérons que ces initiatives vous inciteront ainsi que les salariés domiciliés en dehors de Charenton, les touristes et les habitants d'Ile-de-France à visiter notre commune et à fréquenter ses commerces.

< **RETOUR EN IMAGES** >



CHARENTON SUR GLACE | La patinoire a reçu, du 14 décembre au 13 janvier, l'accueil chaleureux de très nombreux patineurs. Les prestations de Brian Joubert et de la troupe "Féerie Sur Glace" avec son show chantant sur glace, issu du célèbre film "La La Land", ont suscité l'enthousiasme des nombreux spectateurs.

 Retrouvez toutes les photos et les vidéos
sur www.charenton.fr





VOÛX À LA POPULATION | Près de 1 300 personnes ont répondu présent à l'invitation du Maire, le 7 janvier, pour participer à la cérémonie des vœux placée, cette année, sous l'égide de la solidarité et des actions locales concrètes en la matière, en présence de nombreuses personnalités et notamment Valérie Pécresse, Présidente de la Région Ile-de-France, Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris, Michel Herbillon, Député, ainsi que Catherine Procaccia, Christian Cambon et Laurent Lafon, Sénateurs, mais aussi de nombreux Maires. Hervé Gicquel a mis en valeur le rôle essentiel des communes pour assurer la qualité de vie de nos concitoyens et des services publics. En tant que Président de l'Association des Maires du Val-de-Marne, il a fortement relayé le #Macommunejytiens. Ce slogan est porté par l'association des maires de France pour défendre les communes en tant qu'actrices majeures de l'intérêt général.



Retrouvez toutes les photos et la vidéo sur www.charenton.fr



< RETOUR EN IMAGES >



TOUS MOBILISÉS ! | Plusieurs associations avaient donné rendez-vous, le 8 décembre, aux Charentonnais sur la place Briand afin de collecter un maximum de dons au profit du Téléthon. Au programme de cet événement : balade en voitures anciennes, ventes de gâteaux et de boissons chaudes, compétitions sportives...

POUR LES PLUS FRAGILES | A l'occasion du réveillon de Noël, la Société de Saint-Vincent-de-Paul a organisé, au sein de l'église Saint-Pierre, un déjeuner pour les personnes seules ou en précarité en présence de Monseigneur Michel Santier, Evêque de Créteil. Les lycéens de Robert Schuman avaient prévu de remettre aux participants des produits collectés au sein de leur établissement dans le cadre d'une action initiée par l'association "les jeunes pour la paix".



LES MARCHÉS SOLIDAIRES DANS LES CENTRES DE LOISIRS | Cet hiver, les accueils de loisirs des écoles de la ville avaient proposé aux parents un petit marché de Noël. Leur idée ? Echanger des créations manuelles contre des denrées non périssables pour les bénéficiaires de l'épicerie sociale. Au total, les accueils de loisirs ont collecté près de 950 kg de denrées alimentaires.

< RETOUR EN IMAGES >



LES DÉJEUNERS GOURMETS ET SOLIDAIRES | Chaque année, à l'occasion du lancement de la patinoire de Charenton, la Ville organise, en partenariat avec des associations locales (Association des Familles de Charenton, Amicale du 3^e Age et Activités Seniors Charenton), une opération visant à récolter des dons pour la lutte contre le cancer. Ces déjeuners gourmets et solidaires ont réuni de nombreuses générations de Charentonnais les 14 et 15 décembre. Montant de la recette : 13 493,50 € reversés à l'Institut Curie à l'occasion de la cérémonie des vœux du Maire à la population.

 Retrouvez toutes les photos sur www.charenton.fr



LA BANQUE ALIMENTAIRE | Les 30 novembre, 1^{er} et 2 décembre derniers, la grande collecte nationale de la Banque Alimentaire a battu son plein. Si les organisateurs redoutaient, dans le contexte actuel, une baisse des dons, il semble qu'au contraire, les citoyens charentonnais aient été incités à agir pour leur prochain. Les bénévoles du Lions club et du Petit Plus ont ainsi collecté 450 cartons de marchandises devant le Monoprix et ceux du Rotary Club plus de 100 au niveau de Carrefour Bercy.



LE SPECTACLE DE L'AFÇ | L'association des familles de Charenton a organisé en novembre un beau moment de partage pour petits et grands, avec un spectacle suivi d'un goûter à l'espace Jeunesse. "La légende du Cristal magique" a ainsi séduit une certaine d'enfants de 3 à 12 ans, accompagnés de leurs parents, ravis de participer à ce spectacle interactif rendu possible par la générosité des Charentonnais lors de la campagne "Les Charentonnais ont du cœur" lancée l'année précédente.

Dans ma ville ...

Des rencontres, des animations et des actualités dans les différents quartiers de Charenton

Allée des Tilleuls

Charenton a participé à la Nuit des Conservatoires, avec les professeurs, les élèves de l'école de musique André Navarra et des ateliers théâtre du service Jeunesse. Destiné à exposer la diversité des projets artistiques, ce rendez-vous national permet d'ouvrir les portes des conservatoires aux publics et futurs élèves.



Place de l'Europe

Au mois de décembre, un auteur francilien est venu à la rencontre des clients du magasin Carrefour au centre commercial Bercy 2. Marc Frachet, l'auteur d'InCarnatis et son univers fantastique et de science-fiction, a dédié son livre qui navigue entre édition classique et monde numérique. Les pages de son roman sont truffées de QR codes déclenchant des surprises pour le lecteur.



BERCY 2

Quai de Bercy

Le traditionnel cabaret des ateliers a réuni de nombreuses familles à l'espace jeunesse en janvier dernier.

Au programme : street dance, chant, guitare, impro, théâtre et convivialité !



QUAI DE BERCY

LA SEINE

AVENUE DE LA

BOIS DE VINCENNES

Rue de Paris

Une classe de 6^e du collège la Cerisaie est venue visiter l'Hôtel de Ville. Les élèves ont pu rencontrer Hervé Gicquel, le Maire, et Marie-Hélène Magne, sa 1^{ère} adjointe et ainsi leur poser de nombreuses questions sur le fonctionnement d'une mairie.



Rue Gabriel Péri

A la résidence Gabrielle d'Estrées, un club de danse country est venu décoiffer les aînés, il y a quelques semaines, avec des démonstrations de danse. Avec leurs chapeaux de cow-boy et leurs bottes pointues, les danseurs ont reçu un accueil très chaleureux de l'assistance qui a tenu à s'initier elle-aussi. L'établissement propose régulièrement des animations qui permettent aux résidents de passer d'agréables moments.

Rue de Paris

Avec "Heureux les heureux", Carole Bouquet a dressé au T2R un portrait caustique de ces couples tourmentés de la vie moderne, confrontés à l'impasse sentimentale, avec un ton tantôt sarcastique tantôt dramatique.

La comédienne a ainsi présenté au public charentonnais une constellation moderne de personnages en rupture avec leur quotidien.



Rue de l'Archevêché

Les structures petite enfance ont fait la fête en décembre, ouvrant leurs portes aux familles pour des moments de convivialité. Au multi-accueil Archevêché, ce sont de charmantes petites comptines interprétées par les tout-petits qui ont suscité la fierté de leurs parents.



Ile Martinet

Le 22 décembre, le club de Basket Saint-Charles et la Fédération Française de Basket ont proposé aux enfants un événement sportif et convivial, le "Kinder day". Toute la journée, des ateliers ludiques et pédagogiques ont été organisés pour permettre aux basketteurs en herbe d'appréhender les techniques de base du basket tels que les lancers, dribbles, passes, sauts et accélérations.

Hors les murs

Dans le cadre du parcours citoyen, une classe de CM2 de l'école élémentaire Pasteur s'est rendue, en fin d'année 2018, au Palais du Luxembourg. L'objectif de cette visite était de permettre aux jeunes de comprendre leur rôle de citoyen dans la société et de développer leur esprit critique. Ainsi, ils ont pu échanger avec Christian Cambon, Sénateur du Val-de-Marne, qui les a reçus dans son bureau.




JEU-CONCOURS

Lettre au Père Noël



Avec beaucoup d'application et de créativité, plus de 200 enfants entre 3 et 8 ans avaient répondu à la 3^e édition du concours de dessin. Le Père Noël est venu leur remettre une petite récompense en décembre à l'espace Toffoli, transformé pour un temps en grand bal des familles. 1^{er} prix de la catégorie 3/5 ans : Baptiste Le Gall du Tertre. 1^{er} prix de la catégorie 6/8 ans : Joshua Monteils. Félicitations à tous les participants à ce concours !

 Retrouvez toutes les photos sur www.charenton.fr

FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

La coupole fait son cirque !



En décembre dernier, les artistes du cirque Pinder se sont rendus à l'invitation des commerçants à la Coupole pour préparer une journée de fête à l'attention des clients charentonnais. Une idée originale qui a séduit le public venu nombreux.

MONDE COMBATTANT

Devoir de mémoire

A l'occasion des Vœux aux Anciens Combattants, en janvier, le Maire a tenu à réaffirmer, dans son intervention, son attachement profond au monde Combattant et aux commémorations qui ponctuent la vie de nos villes. Il a également souligné le rôle majeur des militaires français engagés aux 4 coins du globe, comme ceux impliqués dans l'opération Sentinelle, mais aussi aux pompiers et aux forces de l'ordre intérieures (gendarmes et policiers).

 Retrouvez toutes les photos sur www.charenton.fr



PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
Le miel de Charenton primé



Les ouvrières des 3 ruches installées sur l'île Martinet n'ont pas chômé ! Arrivées en août 2017 sur le territoire charentonnais, les abeilles semblent s'être bien acclimatées à leur nouvel environnement.

"Près de 150 kilos de miel fabriqués cette année, c'est plus qu'honorable pour une première récolte", estime Jean-Pierre Cron, Maire adjoint au Patrimoine. Les premiers pots de ce précieux nectar ont été vendus à l'occasion de la journée du développement durable en juin dernier et du forum des associations. Satisfaits des qualités gustatives de ce miel, Daniel et Laurent, les apiculteurs de Bee Happy Miel, l'association en charge de l'entretien des trois ruches, ont choisi de le présenter au concours du meilleur miel de la Métropole du Grand Paris 2018.

Il s'agissait de la 3^e édition de ce concours qui vise à mettre en lumière les communes qui, soucieuses de la préservation de la biodiversité en ville, favorisent l'implantation de ruchers sur leur territoire. C'est ainsi que, le 28 novembre, le miel de Charenton "toutes fleurs" récolté au printemps dernier, a reçu la médaille d'or. Quatre critères d'évaluation étaient pris en compte pour noter au mieux les nectars : l'aspect visuel, le parfum qui se dégage lors de l'ouverture du pot, le goût et la consistance en bouche.

Pour l'heure, les abeilles hivernent. Plus tard, à la saison printanière, elles pourront à nouveau retrouver leurs missions d'ambassadrices de la pollinisation et de la biodiversité, des ambassadrices en or !

ÉCOLE MATERNELLE PORT AUX LIONS
Au pied de mon arbre...

Un mûrier a fait sa rentrée dernièrement à l'école maternelle Port aux Lions. Il a été planté dans la cour de l'établissement par les équipes des espaces verts et devrait apporter, d'ici à quelques années, une fraîcheur et une ombre très appréciées grâce à son feuillage épais.

Pour l'occasion, les petits écoliers avaient préparé une chansonnette pour fêter l'arrivée de l'arbre et ont prêté main forte aux jardiniers pour l'arroser.



Participez à la concertation

Au-delà de la concertation réglementaire, le dialogue citoyen autour de l'opération de renouvellement urbain du quartier Bercy de Charenton-le-Pont s'appuie sur de multiples dispositifs pour associer les habitants et usagers du quartier. Tour d'horizon.



2018 : UN CALENDRIER PARTICIPATIF DENSE

Lors des 4 réunions de quartier de l'automne dernier qui ont attiré 600 personnes au total, les représentants de la ville ont échangé sur cette opération.

En parallèle, 120 personnes ont participé aux 4 marches exploratoires du mois de novembre 2018.

Elles avaient pour but d'approfondir les objectifs du projet à partir de visites de terrain portant sur les thèmes du "cadre de vie, animation du quartier, mobilité, espaces verts" et du "commerces, économie, transports, lien avec Paris".

A la suite, 150 habitants s'étaient rendus le 13 décembre en soirée à l'Ecole Briand au 1^{er} forum du projet qui a permis de réagir dans une ambiance studieuse et conviviale aux principales propositions récoltées lors des déambulations urbaines. Les participants ont pu aussi réagir à travers un échange interactif sur des aménagements réalisés dans d'autres métropoles en France et à l'international qui pourraient inspirer l'opération charentonnaise.

2019 : UNE CONCERTATION PLUS APPROFONDIE

Pour amplifier la démarche de connaissance du quartier et formaliser des propositions concrètes en lien avec le futur aménagement, des ateliers en soirée ponctueront le premier semestre 2019 (lundi 4 février à Toffoli, lundi 11 mars, mercredi 3 avril).

Le nombre de participants étant limité, il est nécessaire de s'inscrire à l'adresse mail : bercy@charenton.fr ou par téléphone au 01.46.76.47.65.

Enfin, les personnes intéressées avaient jusqu'au 17 janvier dernier pour adresser leurs candidatures au "Comité citoyen".

Celui-ci sera composé de 40 personnes représentatives de la ville dont la moitié sera tirée au sort, tandis que l'autre moitié sera issue de candidatures de volontaires. Elles seront formées sur les enjeux, le budget, les contraintes. du projet afin d'avoir un avis éclairé sur l'opération.

Des ateliers en direction du public scolaire et une rencontre avec les représentants du tissu associatif local sont également programmés.



***Un 2^e Forum du projet
aura lieu le lundi 8 avril 2019 à 19h30
au groupe scolaire Aristide Briand pour assurer
une restitution de cette nouvelle
phase participative.***

CHARENTON BERCY

Une identité visuelle pour le projet

Le logo du projet "Charenton-Bercy" est composé d'un cercle bleu qui incarne Paris mais aussi le C de Charenton. Il illustre la métamorphose à l'œuvre autour de nouveaux liens entre les deux territoires.

Les formes sont libérées et le motif évoque autant l'urbanisme (fluidité des mouvements, connexion des espaces...) que le facteur humain (empreinte digitale / personnalisation de l'espace urbain). La multitude de couleurs de ce geste graphique indique la mixité des usages.

L'accroche vient compléter cette identité : "Le Grand Paris commence ici", imposant le projet Charenton-Bercy comme précurseur de la métropole du Grand Paris et initiateur d'une nouvelle façon d'appréhender et de penser la ville de demain.



TECHNICENTRE SNCF

Des nuisances reconnues et des solutions mises en œuvre

A l'automne dernier, des riverains du technicentre Sud Est européen avaient sollicité le Maire, Hervé Gicquel, afin que ce dernier intervienne auprès de la SNCF suite à l'intensification des nuisances sonores générées par les annonces liées à l'activité de cette structure.

Courant décembre, Philippe Lucchese, directeur de l'établissement, a indiqué que les signalisations sonores étaient nécessaires pour la sécurité au travail de ses agents. Cependant suite aux plaintes des riverains et de la Ville, la SNCF a pris des mesures correctives significatives.

Ainsi, une nouvelle sonorisation a-t-elle été installée et son activité se limite désormais au strict nécessaire. De plus, le niveau sonore a été réduit particulièrement entre 22h et 6h. Enfin, la sonnerie précédant les annonces a, quant à elle, été tout simplement supprimée. Le Maire se félicite de la décision de la SNCF mais restera vigilant quant à la pérennité des dispositions mises en œuvre pour la qualité de vie des habitants du quartier.



CARTON ROUGE

Respectons le calendrier de dépôt des encombrants



La propreté des rues est un point sur lequel la Ville n'entend pas tergiverser et c'est pourquoi, en partenariat avec le territoire ParisEstMarne&Bois, elle met tout en œuvre pour assurer une haute qualité de service en matière de nettoyage et de collecte des déchets. Le ramassage des encombrants ne déroge pas à la règle et avec un **ramassage dédié hebdomadaire**, au lieu de la collecte mensuelle le plus souvent programmée par les villes avoisinantes, Charenton fait figure d'exception.

Malgré tout, la présence de dépôts sauvages en tout genre (meubles, électroménager, gravats, etc.) continue à être trop fréquemment constatée (1/3 du volume total d'encombrants générés sur Charenton) avec pour conséquence un cadre de vie dégradé et un risque avéré pour les piétons. La Ville intervient, à ses frais, régulièrement en dehors des dates de collecte pour remédier à ces actes d'incivisme pour certains commis par des Charentonnais, du public extérieur ou par des entreprises peu scrupuleuses intervenant chez des concitoyens.

Chacun est donc appelé à **respecter les jours et horaires de dépôt** de ces déchets particuliers, à savoir, **le lundi à partir de 19h30 pour un ramassage le lendemain entre 6h30 et 13h sous peine d'être redevable d'une amende pouvant atteindre 3 000 euros.**

A savoir : Lors de la signature d'un devis pour travaux, vérifiez si l'entreprise prévoit des frais de décharge. Si tel est le cas, assurez-vous, lors de l'achèvement du chantier, qu'elle assure bien la prise en charge des déchets générés par son intervention chez vous.

Dans tous les cas, il est interdit de déposer sur le trottoir, en dehors des jours et heures prévus, les déchets de vos travaux.

PONT DE LA LIBERTÉ

Travaux de sécurisation terminés

Le Pont de la Liberté qui enjambe les voies SNCF est une voie de grande circulation routière mais également piétonne de par sa position incontournable pour nombre de jeunes se rendant dans les établissements scolaires avoisinants et les nombreux employés rejoignant, par l'avenue de la Liberté, le métro et leur lieu de travail.

Canaliser cette circulation est donc essentiel pour sécuriser les usagers de cette voie. Il y a quelques années, une première opération de sécurisation avait été réalisée en alternant des barrières et des gravillons lavés.

La satisfaction des usagers engendrée par cet aménagement fut tel qu'il a été décidé de procéder à une intervention identique de l'autre côté du Pont.

Ce chantier est achevé depuis la mi-décembre.

MULTI ACCUEIL SIMONE VEIL

Ouverture en septembre prochain

Alors que les travaux d'extension et de réhabilitation de cette structure petite enfance s'achèveront autour du printemps, le Conseil municipal au cours de sa séance de décembre dernier a voté le principe d'en confier la gestion à un professionnel du secteur. Les enfants seront ainsi accueillis par la société People & Baby dès le 1^{er} septembre prochain dans ce multi-accueil rebaptisé à l'occasion de sa réouverture Simone Veil.

Lancés en juillet 2016, les travaux de réhabilitation et d'extension du multi-accueil situé dans le square Jules Noël avaient été rendus nécessaires afin d'améliorer la fonctionnalité et l'organisation de la structure, d'offrir davantage de surface aux espaces de vie des enfants mais également de répondre aux exigences en terme de réglementation pour la liaison froide de la restauration, de rendre le bâtiment conforme aux normes d'accessibilité aux personnes en situation de handicap et, enfin, d'optimiser les performances techniques du bâtiment (chauffage, ventilation, etc...).

UNE SURFACE DOUBLÉE ET UNE CAPACITÉ D'ACCUEIL ACCRUE

Grâce à cette opération d'un montant de 2,4 millions d'euros, le bâtiment, lors de sa réouverture, présentera une surface intérieure presque doublée puisqu'elle sera accrue de 220 m² et un espace de jeu extérieur équipé de 153 m². Elle permettra surtout d'accueillir plus d'enfants puisque le multi-accueil comptera désormais 40 places. L'emprise de l'ancien bâtiment

accueillera à l'avenir tous les espaces consacrés à l'accueil des familles, aux locaux administratifs, techniques et pour le personnel ainsi qu'une cuisine adaptée à la préparation de repas pour les enfants. Salles de change, vestiaires, biberonnerie, salles de sommeil, salles d'activités, tout est prévu pour accueillir dans les meilleures conditions possibles les petits Charentonnais comme leurs familles.

UN CONCESSIONNAIRE PRIVÉ POUR FAIRE VIVRE LA STRUCTURE

Le multi-accueil rouvrira ses portes le 1^{er} septembre prochain avec, à la tête de sa gestion pour une durée de 5 ans, un professionnel privé de la petite enfance. En effet, eu égard à la conjonction financière contrainte et aux résultats satisfaisants obtenus avec un dispositif similaire à la crèche "Bleu" depuis septembre 2017, la Ville a choisi, afin de diversifier les modalités d'accueil des jeunes enfants, de lancer une procédure de concession de service public. En décembre 2018, le Conseil municipal a choisi, parmi 5 autres candidats, la société People & Baby qui présentait l'offre la plus

intéressante et la plus équilibrée d'un point de vue qualitatif et financier.

Le projet pédagogique envisagé pour les enfants, la part belle laissée aux produits issus de l'agriculture biologique dans les repas proposés, et les moyens humains engagés dans l'encadrement au quotidien des enfants ont été prépondérants dans le choix opéré par la Municipalité.

Gabriela Kadouch, Conseillère Municipale en charge du secteur, rappelle que : *"Grâce à cette concession de service public, la Ville suivra la gestion de cet établissement, continuera à*

assurer l'accueil des parents, l'accompagnement à la parentalité, la définition des besoins de garde ainsi que l'attribution des places".

UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC BAPTISÉ MULTI-ACCUEIL SIMONE VEIL

Elle reste, par ailleurs, propriétaire de l'équipement. A ce titre, à l'issue des travaux engagés, c'est elle qui a toute latitude pour baptiser ce bâtiment public. Ainsi, le Maire a-t-il proposé au Conseil municipal de nommer ce multi-accueil "Simone Veil" en hommage à cette figure emblématique française décédée en juin 2017. Le Conseil municipal a voté à l'unanimité en faveur de cette proposition.



PREMIÈRE PHASE DU PROJET DE L'ILOT DU PONT

La petite touche finale qui fait la différence

A présent que les locataires de la première tranche de l'opération de l'îlot du Pont emménagent (voir page 28), il ne manque plus qu'une petite touche finale pour parfaire l'ensemble : reprendre les trottoirs jouxtant le nouvel immeuble. La Ville va prochainement procéder à la reprise des écoulements et au remplacement de l'asphalte. Cette intervention aura également une conséquence importante pour les cyclistes : le retour de la piste cyclable longeant l'immeuble sur le quai des Carrières.

TRANSPORTS EN COMMUNS

Le bus 77, une nouvelle offre pour les Charentonnais

A compter du mois d'avril la ligne de bus 77 permettra de relier la station RER de Joinville-le-Pont à la gare de Lyon en passant par la gare de Bercy et le sud du XI^e arrondissement de Paris. Elle sera également accessible aux Charentonnais sur l'avenue de Gravelle aux croisements avec l'avenue Jean Jaurès, l'avenue de la Liberté, non loin de la rue Valmy et, enfin, à Porte de Charenton. Ce nouveau déploiement de transports en commun va nécessiter quelques aménagements sur voirie et les trottoirs. Les travaux se dérouleront en février et mars.



COMPOSTEURS DANS LES ÉCOLES MATERNELLES

Les enfants, ambassadeurs de la protection de l'environnement

Depuis plusieurs années maintenant, Charenton a doté ses écoles maternelles de composteurs pour les biodéchets. Initialement mis en place pour permettre aux écoliers de recycler leurs déchets alimentaires, notamment issus de la restauration scolaire, ces dispositifs et la pédagogie qui leur est liée semblent avoir fait leur œuvre auprès des plus jeunes concitoyens qui à présent invitent leurs parents à les utiliser pour recycler les biodéchets de la famille.

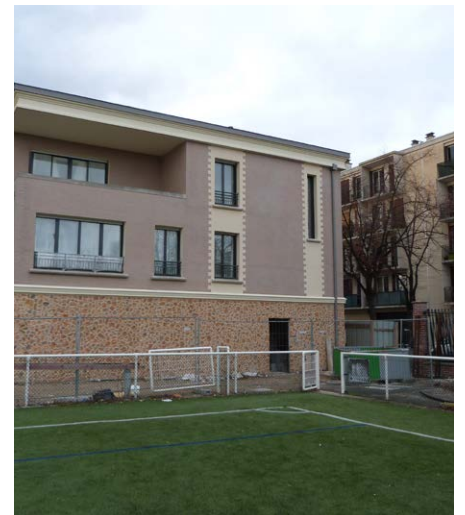
Une initiative pour laquelle le succès ne s'est pas fait attendre.



STADE CHARENTONNEAU

La livraison des nouveaux locaux, c'est pour bientôt !

Tandis que le bâtiment principal est en cours d'achèvement, la dernière phase du chantier de création de nouveaux locaux au stade Charentonneau vient d'être lancée. Elle consiste à transformer l'ancienne dépendance en un bâtiment accessible aux joueurs mais aussi au public. Le nouveau bâtiment devra, en effet, accueillir des WC accessibles aux personnes à mobilité réduite, une infirmerie et un local de rangement. L'ouverture des nouveaux vestiaires est prévue pour la fin du mois de mars 2019.



SÉCURITÉ

Le déploiement de la vidéo-protection se poursuit

Dans le cadre de la réfection des voies de circulation de l'esplanade Toffoli, trois caméras ont d'ores et déjà été mises en service aux sorties donnant accès aux rues Croquette, Cadran et Victor Hugo. Deux autres seront installées au niveau de la sortie de la galerie marchande et une en face sur le même niveau afin de sécuriser le parvis. Cette opération ne pourra s'effectuer qu'une fois les travaux de rénovation achevés et en particulier la réfection des faux plafonds.

L'action sociale de proximité

La Municipalité met tout en œuvre pour déployer une solidarité active : accompagner les Charentonnaises et les Charentonnais à tous les âges de la vie, mais également lors de périodes difficiles en les orientant ou en leur apportant des soutiens humains ou financiers, notamment par l'intermédiaire du Centre Communal d'Action Sociale.

Atelier créatif intergénérationnel



A Charenton, les services et les initiatives en direction des familles, des jeunes, des seniors, des personnes en situation de handicap sont multiples. C'est d'ailleurs tout le sens de l'action de la Municipalité en faveur des habitants, en lien avec les multiples partenaires au premier rang desquels le Conseil Départemental dont l'action sociale est la mission prioritaire. Le panel d'aide et d'outils de soutien est large mais trop souvent méconnu des habitants susceptibles d'en bénéficier. C'est pourquoi, en 2018, la Ville a organisé avec ses partenaires "la Caravane du Vivre Ensemble" dans deux quartiers afin d'aller au contact des habitants pour leur présenter les différentes aides auxquelles ils peuvent prétendre.

Le Centre Communal d'action sociale est un acteur majeur de l'entraide. Il est financé à hauteur de 1 million d'euros par la Ville. Près de 60% de cette subvention est affectée aux aides financières pour les foyers charentonnais.

LA FAMILLE

Dans le domaine de la Petite enfance, la **prime enfants premier âge**, versée sous conditions de ressources, représente un réel soutien aux familles. Par ailleurs, en 2017, le **Soutien à l'Accueil du Jeune Enfant (SAJE)** a été mis en place.

Cette aide financière permet de compenser le surcoût d'une garde individuelle privée par rapport aux multi-accueils pour un enfant de moins de 3 ans. A ce jour, environ 75 familles en bénéficient.

L'aide au projet éducatif est déployée en direction des jeunes jusqu'à 25 ans ayant besoin de soutien dans le cadre de leur études (achat de matériel, soutien scolaire, stage de remise à niveau, séjour scolaire...).



Animation loto à la résidence Jeanne d'Albret

“A Charenton, à travers les actions communes de la Ville, du CCAS et du monde associatif, un vrai projet de vie solidaire et participatif se dessine. ,”

Une initiative a été instaurée en 2016 : le **Pass'Sport** a pour vocation d'ouvrir la pratique sportive aux jeunes scolarisés du CP à la 3^e qui en étaient exclus faute de moyens financiers. 600 familles tirent parti de ce dispositif innovant.

Parce que les familles monoparentales sont susceptibles d'être plus durement frappées par les difficultés financières et l'isolement et parce que Charenton a constaté la prégnance de ce phénomène sur son territoire dans l'analyse des besoins sociaux, la Municipalité a lancé, en décembre 2018, le **Pass'Activités - Parent Solo**. Cette nouvelle aide, soumise à conditions de ressources, vise à faciliter l'accès à la culture et aux loisirs pour les enfants âgés de 3 à 18 ans ainsi qu'à leur parent. Une centaine de foyers monoparentaux en bénéficient déjà.

LES SITUATIONS DE HANDICAP

En matière de handicap, les actions sont nombreuses et concrètes. La dernière initiative date de quelques mois avec le lancement d'une **version sonore du magazine municipal**, disponible en ligne et réalisée chaque mois par la section locale de la Bibliothèque Sonore.

Un **Conseil Local de Santé Mentale** est désormais en place grâce au concours des villes de Charenton, Saint-Maurice et Saint-Mandé en partenariat avec les Hôpitaux de Saint-Maurice, l'Agence Régionale de Santé et des associations spécialisées pour accompagner au mieux les patients en situation de souffrance psychique, leurs familles et lutter contre leur stigmatisation.

La **mise aux normes des espaces et bâtiments publics** est une politique



constante pour faciliter les déplacements de nos concitoyens à mobilité réduite. Les membres de la Commission communale dédiée au Handicap sont impliqués dans cette dynamique utile et œuvrent aussi pour sensibiliser les commerçants. La Ville consacre à ce poste plus de 150.000 € chaque année.

LES PERSONNES FRAGILISÉES

Le CCAS a une attention particulière pour les publics les plus modestes parmi les seniors et les personnes handicapées. Ils peuvent bénéficier du **Complément Mensuel de Ressources (CMR)** qui a été renforcé depuis un an. Le CMR est destiné à compléter les revenus pour permettre aux foyers de dépasser le seuil de pauvreté pour atteindre 1 050 € par mois depuis le 1^{er} janvier. Cette allocation concerne 209 Charentonnais et constitue un outil de lutte efficace contre la précarité.

S'agissant des personnes les plus isolées et fragilisées, la Ville prend en charge l'intégralité du montant de l'abonnement à la télé assistance à domicile depuis 2017. Ce système démontre quotidiennement son utilité en assurant une veille 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Il sécurise les personnes fragilisées à domicile et favorise ainsi la prévention de la perte d'autonomie. On compte 350 abonnés à ce jour.

Ouvert aux habitants de Charenton, Maisons-Alfort et Saint-Maurice, le **Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)** a été inauguré en septembre 2017. Il s'adresse aux personnes de 60 ans et plus ainsi qu'aux adultes en situation de handicap et à leur entourage. Cet espace autonomie situé à Maisons-Alfort a pour objectif d'apporter un soutien et des conseils. Les équipes proposent des visites à domicile et accueillent sur rendez-vous à Charenton au Centre Alexandre Portier chaque jeudi matin.

LES SENIORS

Par ailleurs, plus de 60 bénéficiaires profitent quotidiennement du **portage de**

repas à domicile avec des tarifs attractifs grâce au dispositif géré par le CCAS en partenariat avec Elior et La Poste.

Près d'une centaine de Charentonnais bénéficie de l'aide à la mobilité grâce au **bus service** qui facilite les déplacements au sein de la commune.

Le **pôle seniors** multiplie, tout au long de l'année, des animations et des activités diverses. Des ateliers, conférences, sorties et voyages sont organisés tout au long de l'année.

La **Résidence Autonomie Jeanne d'Albret** favorise les liens pour nos aînés qui y vivent et ceux qui y sont accueillis pour des activités.

En parallèle, une dizaine de Charentonnais a perçu une aide financière du CCAS pour favoriser leur accueil de jour auprès de l'**Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Gabrielle d'Estrées**.

UNE INNOVATION

Charenton est la première ville du département à déployer le **"Sport sur Ordonnance"** (voir page 21). La Conférence des Financeurs a doté le projet de 47.000 € pour le développement d'activité physique adaptée aux publics en Affection Longue Durée. Un réseau se constitue en lien avec les médecins et les associations sportives locales.



600 FAMILLES
ACCÈDENT AU PASS'SPORT

350 ABONNÉS
À LA TÉLÉALARME

209 CHARENTONNAIS BÉNÉFICIENT DU
COMPLÈMENT MENSUEL DE RESSOURCES

Des partenaires complémentaires

En liaison avec les collectivités locales et leurs services sociaux, le secteur associatif, soutenu financièrement par la Ville par le biais de subventions municipales, tient une part importante dans les initiatives qui œuvrent efficacement en matière de solidarité. Qu'il s'agisse de l'aide aux familles, du soutien aux personnes en difficulté financière, de l'aide alimentaire et produits de première nécessité, de l'accompagnement des personnes en situation de handicap ou de l'assistance apportée aux personnes âgées dépendantes, du soutien scolaire et administratif, le secteur associatif est aujourd'hui, aux côtés de la Ville, au premier rang du "combat" social.

Aujourd'hui, les responsables, les bénévoles et les salariés travaillent et s'engagent sans compter. Ils sont les acteurs majeurs du bien vivre ensemble.

Preuve que les citoyens de demain veulent eux-aussi jouer un rôle dans cet élan de générosité, différents projets solidaires voient régulièrement le jour au sein des

établissements scolaires, des accueils de loisirs, du collège la Cerisaie, du lycée polyvalent Robert Schuman, du groupe scolaire Notre-Dame-des-Missions ou encore des jeunes fréquentant les services municipaux de la jeunesse et de la médiation prévention. Tous veulent agir et contribuer à leur façon en proposant des initiatives citoyennes.

Dans le cadre d'une expérimentation, il convient aussi de rappeler que la RATP et Emmaüs Solidarité accueillent, tous les jours, rue des Bordeaux, des SDF recueillis dans le réseau de transport francilien.

Enfin, il faut évoquer l'action et l'engagement des bénévoles associatifs qui organisent des maraudes dans le Bois de Vincennes pour aider les publics en grande précarité qui s'y trouvent. La Ville financera, à partir de 2019, aux côtés de la Ville de Paris, de l'Etat mais également des villes de Vincennes et de Saint-Mandé, les dispositifs de soutien aux personnes sans domicile fixe.



SANTÉ PUBLIQUE

Sport sur ordonnance

Première ville du Val-de-Marne à avoir mis en place le dispositif "Sport sur ordonnance", Charenton propose aux habitants atteints d'une Affection de Longue Durée (ALD) reconnue par la Sécurité Sociale de participer à des séances d'activités physiques adaptées. Des petits groupes ont été constitués et les premiers participants témoignent déjà des bienfaits de ces ateliers. Ainsi, Eva M : "Je suis ravie de cette initiative. Après seulement deux séances, je sens déjà que ça me fait du bien. Sur les conseils du coach, cette reprise des activités physiques me permet de me réapproprier en douceur mon corps. J'apprécie aussi le soutien moral qui nous est apporté et l'accompagnement dont nous bénéficions. Le petit "plus", c'est aussi le podomètre qui nous a été offert : c'est motivant de voir nos progrès.

Et puis nos séances se déroulent au Dojo, un lieu agréable où l'on se sent bien et en sécurité, comme dans un cocon. "

A ce jour, précise Véronique Gonnet, Conseillère municipale, plus du tiers des médecins généralistes charentonnais participent à ce dispositif en prescrivant le sport sur ordonnance.

Si vous souffrez d'une affection de longue durée, d'hypertension artérielle ou d'obésité, parlez-en à votre médecin et contactez le centre communal d'action sociale, au centre Alexandre Portier au 01.45.18.36.18.



PETITS ET GRANDS

Et bien dansez maintenant !

La résidence Gabrielle d'Estrées ouvre régulièrement ses portes aux jeunes générations pour des temps de partage et de convivialité. A la fin de l'année, elle a ainsi organisé un thé dansant entre les résidents et les enfants des accueils de loisirs des écoles Anatole France et 4 vents. Dans la salle de restauration bien animée, les petits ont trouvé leur place en dansant et virevoltant sous les yeux complices et bienveillants des aînés.

CONCERTATION ET DE COORDINATION

Conseil local de santé mentale


Après une séance de travail, l'ensemble des membres du Conseil Local de Santé Mentale se retrouvera, le jeudi 28 mars prochain à 19h à la Mairie de Saint-Mandé, à l'occasion de la 2^e Assemblée plénière. Cette séance est ouverte à tous. Venez nombreux

MON ESPACE CHARENTON

Pré-inscriptions en ligne

Depuis sa mise en ligne, Mon espace Charenton, la plate-forme sécurisée d'échanges entre les services municipaux et les Charentonnais poursuit le déploiement de son panel de prestations. Ainsi après les démarches liées à la famille en janvier 2017 et les formalités gérées par la direction des Affaires civiles depuis mars 2018, c'est au tour de la Petite Enfance de proposer aux Charentonnais de procéder aux pré-inscriptions des enfants en multi-accueil municipaux via cet outil. Les inscriptions à ce type de service devant s'effectuer à partir du 7^e mois de grossesse, ce seront les futurs parents d'enfants à naître en 2019 qui seront concernés.

Les usagers peuvent déposer leur requête et les documents demandés sur la plate-forme. La direction de la Petite Enfance valide ensuite la pré-inscription en fonction de la recevabilité des dossiers. La demande validée, l'enfant prend, sur présentation de l'extrait d'acte de naissance, automatiquement sa place sur la liste d'attente des enfants nés en 2019.

 www.charenton.fr ou monespace.charenton.fr

CONFÉRENCE

Albert Camus, l'écrivain engagé

Le pôle Seniors du centre Alexandre Portier propose une conférence vendredi 22 février à 14h30 consacrée à Albert Camus. Elle aura lieu dans la salle du rez-de-jardin du Centre Communal d'Action Sociale.

21 bis, rue des Bordeaux

Participation financière : 5 € - Sans inscription



Parcours culturel

De l'école au lycée, le parcours scolaire d'un enfant est rythmé par des rencontres et des activités qui favorisent l'accès à l'art. A Charenton, l'ensemble des enfants est initié à la musique avec l'intervention des dumistes au sein des classes, ils visitent régulièrement les médiathèques et sont sensibilisés à l'art contemporain avec les ateliers organisés au sein de l'espace Art et Liberté. Les enseignants ne manquent pas de ressources pour leur transmettre, eux-aussi, un certain nombre de repères en arts plastiques. Cette année, une classe de CM1 de l'école élémentaire Briand A participe notamment à un parcours culturel proposé par les médiathèques de la Ville. Il s'agit de prendre connaissance des différents équipements charentonnais dédiés à la culture. Tour à tour, les enfants découvriront ainsi les théâtres, les médiathèques, les archives, l'espace Art et Liberté, le conservatoire en réalisant un carnet de "voyage". Ce sera pour eux l'occasion de rencontrer des professionnels, de connaître des lieux culturels et de se familiariser avec des nouveaux métiers.

Une aventure pour porter les valeurs de la jeunesse et du climat



Un nouveau Conseil municipal des Jeunes

2019 sera l'année du renouvellement du Conseil municipal des Jeunes. Ce dispositif permet aux collégiens de participer activement à la vie de la ville et de ses quartiers en étant élus pendant 2 ans. Pour ces élèves de 6^e et 5^e, c'est avant tout découvrir la démocratie, comprendre les grandes Institutions et prendre part à des projets concrets. Ces jeunes, scolarisés aux collèges la Cerisaie et Notre-Dame-des-Missions, représentent leurs pairs et apprennent, pendant leur mandat, à parler en public, à réfléchir, à concrétiser des initiatives en lien avec la Municipalité et, plus largement, à oser ! Les résultats des élections seront publiés dans le prochain numéro du *Charenton magazine*.



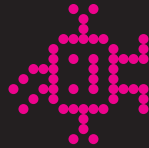
Journées de prévention contre le SIDA

Dans le cadre de la semaine de lutte contre le SIDA, le Service Médiation-Prévention a organisé, en partenariat avec l'association Aides et le Conseil départemental, deux journées de prévention et de dépistage afin de sensibiliser les Charentonnais et particulièrement les jeunes aux dangers du SIDA.

Des véhicules de prévention ont donc été positionnés place Henri d'Astier puis place des Marseillais pour diffuser des informations avec la possibilité de se faire dépister gratuitement et anonymement via le TROD (Test Rapide d'Orientation Diagnostique).



C'est un projet international fédérateur que Zakariya Laaroussi, jeune Charentonnais, porte avec passion depuis quelques années. Dans le cadre de la COP 24, il est récemment venu au lycée Robert Schuman, accompagné de 3 véhicules électriques, pour rencontrer des jeunes et les sensibiliser aux enjeux du développement durable. Accompagné de son équipe du Light Us Replay, il a expliqué aux 8 classes de seconde ce qu'était l'économie circulaire avec des exemples pratiques et concrets, puis a débattu avec eux sur la responsabilité des citoyens, des entreprises et des gouvernements. A l'image de la flamme olympique, cette équipe dynamique a ensuite rejoint, en véhicules électriques, Katowice (Pologne) avec un passage par plusieurs grandes villes européennes. A son bord, l'équipe transporte une torche photovoltaïque connectée qui, symboliquement, réalise la transition entre chaque pays organisateur de la COP.



La classe 6^e "maîtrise"

Depuis le début de l'année scolaire, le collège la Cerisaie mène une expérimentation innovante avec les 29 élèves d'une classe de 6^e. Faisant le constat que, bien souvent, les difficultés scolaires des collégiens découlaient de problèmes de compréhension, l'équipe enseignante a décidé de mettre en place une nouvelle approche, avec comme un fil conducteur la maîtrise de la langue française.

Par exemple, en retrouvant peu à peu le goût de la lecture, on est forcément plus à l'aise avec la structure des phrases et on acquiert, petit à petit, une meilleure compréhension à l'écrit. C'est ainsi que la lecture de livres, romans et autres mangas leur est suggérée, en fonction de leurs goûts. Autre point, un des enseignants du collège propose aux élèves de cette "classe maîtrise", une fois par semaine, un temps consacré à la relaxation, avec des exercices de sophrologie avant de débiter le cours, pour apprendre aux collégiens à gérer le stress et être ainsi plus concentrés et attentifs. En fin de semaine, les élèves volontaires peuvent aussi retrouver un de leurs professeurs pour l'aide aux devoirs mais aussi pour trouver une écoute, une autre façon d'appréhender le monde du collège. Cette expérimentation s'efforce donc de baliser sur le parcours des jeunes un ensemble de "petites attentions" pour vivre mieux leur scolarité.

Le bien-être à l'école

Le bien-être à l'école s'avère être un paramètre déterminant dans la scolarité des enfants. Ainsi, sur quels leviers peut-on agir pour favoriser ce sentiment chez les élèves et leur apporter plus de satisfaction et de confort ?

La Ville, par le biais du service Enfance Education, a souhaité s'interroger sur les différentes façons d'apporter et de susciter, pour l'enfant, du bien-être sur le temps périscolaire. Depuis plusieurs mois, diverses pistes de réflexions ont été suivies dans les centres de loisirs, avec une attention globale des équipes portée sur l'accueil de l'enfant, sur les circuits de circulation dans les écoles, sur l'aménagement de certains espaces périscolaires et sur les conditions du parcours de l'enfant. Avec bienveillance, tout en douceur, chacun s'efforce de laisser le libre choix de l'activité, de proposer des temps calmes, de travailler sur les émotions, le corps au travers des séquences de danse et de chant. D'autres encore ont mis en place des moments de relaxation. Le bien-être dans les accueils de loisirs, cela peut donc s'illustrer de nombreuses façons, comme la pratique du jardinage, de la lecture-plaisir, la création de petits groupes de paroles ou l'implication des enfants dans des commissions "menus" ou "environnement".

Par petites touches, place est faite à des moments plus calmes où l'enfant choisit son activité, est accueilli en musique à son arrivée le matin ou s'éveille aux saisons autour des jardins potagers et ainsi trouve plus sereinement sa place au sein de la collectivité.



Coin lecture créé à l'école Briand pour favoriser les temps calmes



Découvrir notre passé pour comprendre le présent

Depuis le début de l'année, la classe de seconde 203 du lycée du groupe scolaire Notre-Dame-des-Missions s'attache à travailler plus spécifiquement, en éducation morale et civique, sur les Charentonnais de confession juive déportés au cours de la 2^e de guerre mondiale. En effet, l'établissement est référent, depuis 3 ans, du dispositif national de "Labellisation citoyen" qui s'inscrit dans le prolongement de la Chaire UNESCO "Education à la citoyenneté, sciences de l'éducation et convergence des mémoires". C'est dans ce cadre que cette classe a visité, en présence de Fabien Benoit, Conseiller municipal délégué à la Jeunesse, le Camp des Milles, une ancienne tuilerie située à Aix-en-Provence. Le site qui impressionne par sa taille, a servi entre 1939 et 1942, de camp d'internement, de transit, puis de déportation vers le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau.

Devenu aujourd'hui un lieu de mémoire résolument tourné vers l'enseignement de la fraternité et le respect de l'autre, il permet aux visiteurs non seulement de visiter et de s'imprégner de son histoire mais aussi de mettre en perspective les questions de la discrimination et des extrémismes. En effet, ce camp a cette particularité de proposer des ateliers de réflexion et de transmettre des messages forts. Comment une société peut décider de tuer une partie de sa population et par quels mécanismes cela passe ? Comment résister ? Comment s'inspirer de l'exemple

puissant des personnes qui ont su s'opposer à l'intolérance, à l'antisémitisme et au racisme ? Comment appliquer au quotidien ces leçons pour faire le lien entre passé et présent ?

L'enseignante à l'origine de ce projet de recherche, Laurence Krongelb, avait préparé les élèves à cette journée très particulière. Pour autant, ils ne s'attendaient pas à cette atmosphère si spécifique, glaçante, qui se dégage des lieux. Beaucoup restent marqués par un moment très précis de la visite, celui où Daniel Davisse, fils de Walter Herz, interné en 1941 au camp des Milles, a pris la parole pour raconter ses souvenirs d'enfance. Son témoignage poignant a marqué les esprits. Ses deux parents ont été déportés pour Drancy, puis Auschwitz-Birkenau, en septembre 1942 par le convoi 33.

Pour poursuivre cet important travail d'éducation à la citoyenneté et à la transmission, la classe a également visité le camp d'internement de Drancy et participé à deux autres ateliers participatifs proposés par Marion Decôme, de la fondation du Camp des Milles, intitulés "complices ou résistants" et "moi, raciste". Ces ateliers ont permis une analyse approfondie de quelques fonctionnements individuels (soumission aveugle à l'autorité, conformisme de groupe, conditionnement à la violence,...) qui peuvent conduire au pire et de sensibiliser aussi les jeunes à la vigilance contre tous les extrémismes.



Laurence Krongelb :

"Mon parcours s'est fait tout naturellement, au fil des rencontres. C'est par l'intermédiaire de ma mère que j'ai, il y a 20 ans, rencontré une ancienne déportée à Auschwitz, Ida Grinspan. A l'époque, ils étaient peu à parler, à transmettre leur expérience. Souvent, ils restaient avec leurs souvenirs. Les établissements scolaires n'étaient pas coutumiers non plus de ce type de témoignages. Aujourd'hui, les mentalités ont évolué. On peut trouver des témoins, faire des recherches, creuser et faire appel à des services d'archives, certains sites mémoriels sont en ligne sur Internet... J'aime à penser qu'en emmenant chaque année des classes avec moi sur ces chemins, je les aide à comprendre le présent. Ce qui m'intéresse avec ces projets, c'est d'accompagner les jeunes dans leur réflexion, pour faire d'eux des citoyens qui portent des valeurs, qu'ils soient tolérants et qu'ils sachent mettre en pratique une certaine forme d'humanisme. J'habite Charenton et il m'arrive régulièrement de croiser des anciens élèves ; à chaque fois, leur retour me conforte dans mon engagement à transmettre et à continuer d'enseigner dans cette voie. Bien sûr, au-delà de l'intérêt de nos recherches, c'est la richesse des rencontres humaines qui importe."



NOUVEAUTÉ

Trois nouveautés à retenir

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le nouveau code électoral est entré en vigueur et entraîne des modifications pour les électeurs dont 3 majeures :

Création d'un répertoire national unique

Ce répertoire est mise à jour en continu, de façon automatisée à partir des informations envoyées par les communes (demande d'inscription, radiation...) et, par l'Insee lui même en regard des informations (recensement, décès, etc.) à sa disposition.

Cette nouveauté permet, par exemple, d'éradiquer les inscriptions multiples (dans ce cas, seule la plus récente a été maintenue). Si vous souhaitez vérifier votre inscription sur

les listes électorales, vous pouvez contacter le service Elections au 01.46.76.46.50 ou, depuis quelques jours, vérifier votre situation (inscription, bureau de vote) en ligne sur le site service-public.fr.

Plus de temps pour s'inscrire

Les électeurs devaient jusqu'à présent s'inscrire sur les listes électorales au plus tard le 31 décembre de l'année précédant celle d'un scrutin. Désormais, il est possible de le faire jusqu'à quelques semaines avant l'élection.

Ainsi, par exemple, pour les élections européennes du 26 mai 2019, les inscriptions sont valables jusqu'au 31 mars.

Conditions d'inscription élargies

A compter du 1^{er} janvier 2019, les conditions d'inscription sont élargies :

- aux jeunes de moins de 26 ans, qui pourront s'inscrire dans la commune de domicile de leurs parents ;
 - à des personnes ne résidant pas sur la commune (particuliers, gérants ou associés majoritaires ou uniques, d'une société) mais qui s'acquittent de la taxe foncière, de la taxe d'habitation ou de la cotisation foncière des entreprises, pour la deuxième fois sans interruption l'année de la demande d'inscription,
- Par ailleurs, les personnes qui acquièrent la nationalité française seront inscrits d'office sur les listes électorales.

AFC

Nounous, faites-vous connaître !


Les habitués du site Internet de l'Association des Familles de Charenton connaissent désormais la plateforme dédiée à la garde d'enfants depuis quelques années. En effet, l'association propose un service de mise en relation entre parents et "nounous" en organisant une garde partagée. Ce dispositif offre plusieurs possibilités : par exemple le partage d'une nourrice entre plusieurs familles ou un échange entre les foyers pour éviter des frais de garde supplémentaires lorsqu'un parent travaille le mercredi et un autre le samedi. Plusieurs familles se sont d'ores et déjà manifestées, alors si vous souhaitez y participer en tant que "nounou", faites-vous connaître auprès de l'association des familles de Charenton.

www.charenton.fr/afc/

VAE

Pour une mobilité douce

Charenton renouvelle son dispositif d'aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique neuf. La subvention reste fixée à 30% du prix d'achat du vélo TTC dans une limite de 400 € et ne peut concerner qu'un seul VAE par foyer. Le dossier de demande ainsi que la convention pour l'attribution d'une subvention sont à remplir et à valider par le demandeur sur le site charenton.fr (ou pour un mineur par un parent) en fournissant les pièces demandées (justificatif de domicile, certificat d'homologation du VAE, facture acquittée, relevé d'identité bancaire).

 Vous pouvez également renvoyer le dossier par mail à secretariatgeneral@charenton.fr ou par courrier à Ville de Charenton / PROJET VAE Direction Générale des Services 48, rue de Paris



SÉCURITÉ

Opération Tranquillité

Vacances

Prestation entièrement gratuite, l'opération tranquillité vacances permet d'assurer la sécurité des Charentonnais en luttant efficacement contre les cambriolages. Les habitants et commerçants qui s'absentent pendant plus de 7 jours consécutifs sont, en effet, invités à se signaler au moins 48h avant leur départ à la Police municipale afin de transmettre les dates de leur absence, leur adresse et un numéro de téléphone où ils seront joignables. Pendant leur absence, les policiers effectueront des rondes inopinées aux adresses qui leur auront été signalées. Il est désormais possible de valider votre demande en ligne sur charenton.fr ce qui vous évite de vous déplacer.

Vous pouvez aussi télécharger le formulaire, le remplir et l'apporter au service de la Police municipale au 4/6, place Henri d'Astier. Tél. 01.43.68.02.93.

LES CINQ REINES

Un nouveau boulanger s'est installé



En toute discrétion, Abbes Mansouri a repris en décembre le fournil de Victor et Fatima Duarte, rue du Général Leclerc. Ces derniers étant partis en retraite après 13 ans passés à Charenton. De larges mains sur son tablier et un franc sourire, il détaille : "J'ai été très bien accueilli par les gens du quartier et j'apprécie l'ambiance familiale de cette ville, c'est un vrai coup de cœur." Dans les vitrines de sa boulangerie, les clients peuvent trouver des pâtisseries, sandwiches, chocolats et autres gourmandises mais aussi des pains spéciaux. Il a repris la carte des pains existants et a ajouté sa touche personnelle, avec des baguettes spéciales, comme "l'impatiente" avec une légère note de curry et cumin ou encore "la belle arôme", qui allie le blé et le sarrasin. Fier de sa tradition artisanale, il propose aussi "le

pain des charmes", un généreux pain au levain. Comme souvent, il est également possible aux "cinq reines" de commander des gâteaux et des spécialités personnalisées. Il a également repris l'organisation de l'opération "pièces jaunes" que Fatima Duarte organisait. L'édition 2019 se clôturera le 16 février avec, pour point d'orgue, la remise officielle de la collecte auprès du président de l'association "ensemble contre la leucémie".

? Les cinq reines - 4, rue du Général Leclerc
Ouvert du mercredi au lundi de 6h30 à 20h

FLEURISTE

Amarante a fêté ses 30 printemps

En fin d'année, Christelle Douchet, la fleuriste de la rue du Général Leclerc, a réuni dans sa boutique ses plus fidèles clients et quelques connaissances pour fêter les 30 ans d'existence de son commerce. Elle a su imposer au fil des années son style et son savoir-faire dans le domaine floral. Son goût personnel pour la culture japonaise l'a amené à créer des arrangements floraux composés de rythmes et de couleurs, à la recherche d'un équilibre harmonieux. Christelle vend des fleurs naturelles à l'unité ou en bouquet et réalise des compositions inspirées de l'art du kokedama, soit des plantes enserrées dans une boule de mousse. Formant régulièrement des stagiaires, elle est très attachée à la notion de transmission et convaincue que ce métier exigeant ne peut se faire sans le plaisir de manipuler des fleurs et une âme artistique.

La notion de conseil est au cœur de sa pratique et elle sait combien le service qu'elle propose fait plaisir à ses clients. "Amarante" porte bien son nom puisqu'il signifie "qui ne se flétrit jamais" !



? Amarante - 8, rue du Général Leclerc
Tél. 01.43.68.83.62.

ATLANTIS TAXIS

Plus de 50 ans au service des Charentonnais



Fondée en 1967 par Gérard Vern, la compagnie de taxis Atlantis s'implante à Charenton avec une flotte de quelques taxis. Depuis lors, la société n'a cessé d'évoluer, de se développer et de se moderniser. Aujourd'hui, Atlantis est en mesure de proposer à ses clients des services de transport vers toutes destinations grâce à près de 150 chauffeurs professionnels salariés détenteurs du Certificat de Capacité Professionnelle de Conducteur Taxi (CCPCT) délivré par la Préfecture de Police de Paris. Vous pouvez réserver votre course 24h/24 par téléphone, sur l'application ou sur le site internet et indiquer le mode de paiement de votre choix (espèce, carte bancaire ou paiement dématérialisé). Peu importe le support de réservation utilisé, vous aurez le choix entre 6 gabarits de véhicules : Berline classique ou premium, break, monospace, minibus ou autocar...

Quelque soit votre besoin de transport, toute l'équipe d'Atlantis Taxis saura y répondre avec professionnalisme et la plus grande attention.

? Atlantis taxis - 44, rue de Conflans
Tél. 01.55.12.20.90
www.atlantistaxis.fr

BIENVENUE À

Didier Jourde
Psycho-Praticien Sophrologue
Hypnothérapeute

5, rue du Général Leclerc
Tél. 06.09.66.49.76
www.jourde-sophrologue-relaxation.fr

C'EST NOUVEAU

Les bagels de Nukee's



Depuis quelques mois, Franck Krief propose une carte de spécialités américaines avec des bagels, des hamburgers, des hot-dogs. Ce restaurateur au franc parlé explique ainsi : "Nukee's, c'est une abréviation anglaise signifiant "Frappe nucléaire", formée de la première syllabe de Nuclear et de la dernière syllabe de Strike (Nuclear Strike). Nous préparons des hot-dogs, des menus, de la pâtisserie et des wraps avec des produits frais tous les midis et nous espérons que ce soit gourmand et que les clients reviendront !" Son commerce est ouvert du lundi au jeudi de 11h30 à 17h et le vendredi de 9h à 15h. Il est possible de venir consommer sur place, de commander ou d'emporter.

 **Nukee's - 14, avenue Jean Jaurès - Tél. 01.43.75.50.54**

ATTRACTIVITÉ

Végétalisation du quai des Carrières

Suite à des contrôles phytosanitaires, le Conseil départemental avait dû procéder à la suppression de 19 arbres jugés à risque pour la sécurité des passants et du patrimoine sur le quai des Carrières entre le n°80 et le croisement avec la rue Victor Hugo. Des fosses plus adaptées ont été réalisées, et il y a quelques semaines, de nouveaux ormes ont été plantés.

Au-delà de la sécurisation de cette voie très passante, cette opération s'inscrit dans la concrétisation des préconisations de l'étude d'attractivité commerciale menée l'année dernière par la Ville qui suggérait d'embellir ce secteur concentrant plusieurs commerces de proximité.



VOS COMMERÇANTS ONT DU TALENT

4^e édition du concours "Vitrines en fête"



1 000 votes ont été enregistrés pour élire les plus belles vitrines charentonnaises décorées aux couleurs de Noël du désormais traditionnel concours hivernal "vitrines en fête". Les habitants pouvaient voter sur le site de Charenton, sur sa page facebook ou encore via des bulletins papier.

Fin janvier, à l'occasion d'une cérémonie réunissant les commerçants et artisans locaux, les résultats ont été proclamés. Le succès de cette opération témoigne de l'attractivité économique de Charenton et des efforts consentis par tous pour renforcer le commerce de proximité.

GRAND PRIX DU JURY :

Renovex

23, avenue du Mal de Lattre
de Tassigny

GRAND PRIX DU PUBLIC ADULTE :

Nat & Bio Le Mag

2, rue Alfred Savouré

GRAND PRIX DU PUBLIC ENFANT :

Sandrillon

74, rue de Paris



Retrouvez toutes les
photos sur www.charenton.fr

LA VILLE ET VOUS

Quartier du pont : Les premiers locataires sont arrivés

La 1^{ère} phase du projet de requalification de l'îlot de la rue du pont situé à l'angle du quai des carrières, de la rue du pont et de la rue de Paris s'achève. Elle s'est traduite par la construction, par le bailleur Immobilière 3F, de logements sociaux et intermédiaires ainsi qu'en rez-de-chaussée de commerces. Pour rappel, cette opération est née de la volonté de supprimer des immeubles insalubres. Elle favorise le renouvellement urbain, renforce l'offre de logements à loyers modérés, redynamise l'entrée de ville et l'offre commerciale du quartier. Les premiers locataires de cet immeuble ont emménagé récemment. Témoignages.



“

Les finitions sont de très bonnes qualités dans l'appartement et les parties communes. L'isolation phonique est remarquable

”

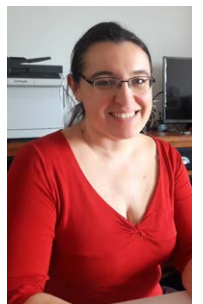
Emmanuelle D.



"Je me dis que nous avons vraiment de la chance. Depuis le canapé, je vois les péniches sur la Marne et ce décor me plaît beaucoup. Evidemment nous apprécions la question des transports, ici, tout est pratique, les vélos en bas de l'immeuble, les bus et le métro pas loin. En visitant la première fois, je me suis "pincée" : les finitions sont de très bonnes qualités dans l'appartement et les parties communes. L'isolation phonique est remarquable. Il y a beaucoup de lumière et notre salon, qui possède plusieurs baies vitrées, est très agréable."

Sylvie L.

"Notre précédent appartement avait été mis en vente par le propriétaire et nous aurions quitté Charenton à regrets. Cette proposition de logement est donc tombée à point : il est confortable et pratique. Nous qui étions dans l'ancien, nous apprécions le côté fonctionnel, avec une salle de bain et des espaces de vie qui correspondent à nos besoins. Nous avons plus de place et les enfants sont ravis !"



Sébastien B.

"Nous n'avons pas été déçus en nous installant ici. Notre appartement précédent était assez sonore, on entendait les voisins. Ici, même l'autoroute ne semble pas gênante. Le réseau des transports est vraiment pratique, ma compagne prend le bus au pied de l'immeuble ! Nous sommes impatients de prendre, aux beaux jours, le café sur la terrasse. Fan de déco, je vais d'ailleurs pouvoir l'aménager selon les saisons."



PATRICK MEUSNIER

En 2013, alors salarié du Crédit Foncier, Patrick Meusnier entend parler pour la 1^{ère} fois de l'épicerie solidaire "Au petit plus". Quelques années plus tard, Patrick, ayant quitté ses fonctions pour une retraite bien méritée, choisit de rejoindre le "Petit plus" et de s'engager pour cette cause qui lui tient à cœur. Devenu Président, il a su mettre son expérience au service de l'équipe de bénévoles qui s'emploie à accueillir et accompagner les familles bénéficiaires chaque jeudi dans le local du quai des Carrières. A l'aube de 2019, Patrick Meusnier annonce avec satisfaction : "Le fruit de la banque alimentaire organisée récemment sur le territoire s'élève à 8 tonnes. Elle sera une aide précieuse pour les personnes en difficulté. Les Charentonnais ont répondu avec générosité et je tiens vraiment à les remercier. Je n'oublie pas les bénévoles du Lions club et du Rotary club mais aussi les familles des centres de loisirs et les lycéens de Robert Schuman qui eux aussi ont participé activement. Nous avons également reçu l'aide de 3 salariés des Galeries Lafayette dans le cadre du mécénat de compétences. J'ajoute que des bénéficiaires ont donné un coup de main ces jours-là".

www.aupetitplus.fr/

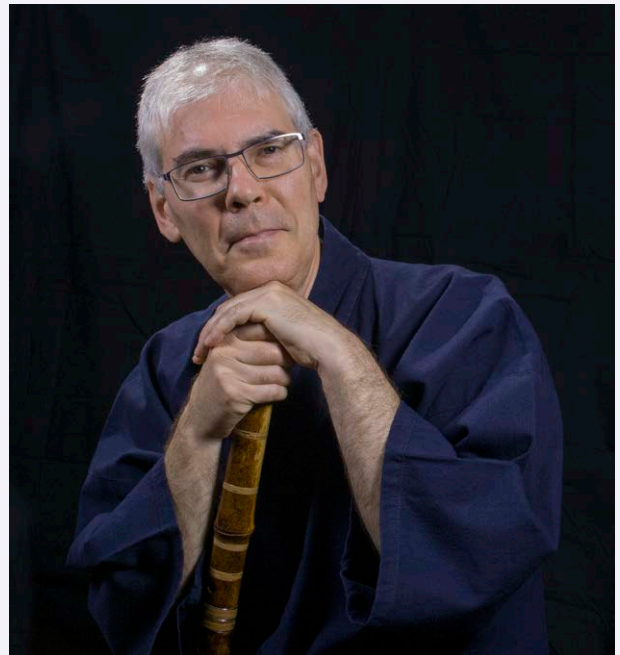
FLûTE TRADITIONNELLE JAPONAISE

Le shakuhachi ou les mystères du bambou

Daniel Lifermann a rencontré la flûte traditionnelle japonaise il y a 35 ans, lors d'un voyage au pays du soleil levant. Cet instrument étonnant fait d'une tige de bambou produit en effet un son qui, s'il peut certes paraître étrange, ouvre des espaces musicaux qui évoquent la nature, la notion de souffle et toute une palette d'émotions. Ce musicien charentonnais s'est peu à peu formé auprès de grands maîtres jusqu'à ressentir le besoin de transmettre à son tour cette pratique. C'est pourquoi il a fondé avec quelques élèves l'association "La Voie du Bambou" en 1994, dont le but est la pratique et la diffusion du shakuhachi, l'autre nom de cette flûte. Enseignée de façon très confidentielle en France, cette musique transmet des valeurs de spiritualité, bienveillance, profondeur et gratitude. Aujourd'hui, Daniel Lifermann enseigne à un groupe d'élèves en quête de spiritualité et se produit en concert mais intervient également en milieu hospitalier et carcéral. Les pièces qu'il interprète avec son shakuhachi peuvent aussi bien évoquer le vol de grues (au Japon, ce sont des oiseaux symboles de longévité et fidélité), le brame des cerfs dans la forêt ou simplement le souffle du vent... Diplômé de l'école HijiriKai et recevant le nom de Seisoku (souffle de sagesse) du maître Teruhisa Fukuda, il s'est aussi produit au Japon cet automne à Hiroshima et Tokyo.

Enfin, voici une anecdote qui souligne l'ancrage profond de la musique dans la famille Lifermann : son père Georges, décédé au printemps dernier, lui aussi Charentonnais, a composé, outre de nombreuses œuvres, une certaine musique sur laquelle France Gall entonna en 1964 les paroles de "Sacré Charlemagne".

www.shakuhachi.fr



LUNDI 25 FÉVRIER À PARTIR DE 19H

Permanence de Michel Herbillon



Une fois par mois, Michel Herbillon, député de la 8^e circonscription du Val-de-Marne (Charenton, Joinville, Maisons-Alfort et Saint-Maurice) tient une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton afin de recevoir les habitants. Il n'est pas nécessaire de réserver.

Hôtel de Ville - 48, rue de Paris

JEUDI 21 FÉVRIER

Les fourberies de Scapin



Pour le plus grand plaisir des spectateurs, Christian Esnay et sa compagnie "Les Géotrupes" poursuivent leur chemin sur les terres d'un théâtre pensé pour le plus grand nombre.

Ils signent une version à la fois farcesque et contemporaine des Fourberies de Scapin. Comme une échappée belle, la pièce de Molière ramène le théâtre à sa plus simple expression, le langage et les mots suffisent à mettre le monde en critique.

Il reste encore quelques places alors n'hésitez pas à prendre les vôtres !

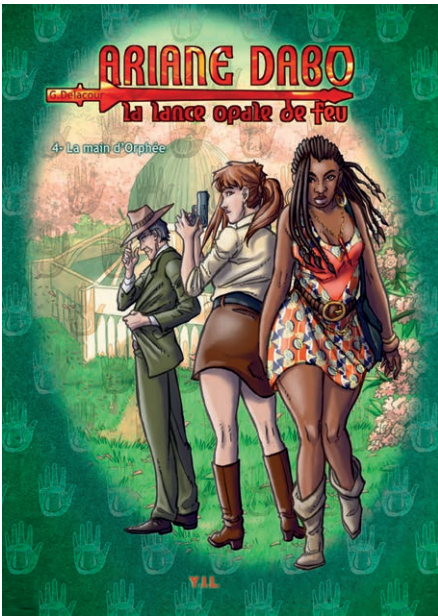
Judi 21 février à 20h30 - Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris

www.lestheatres.fr Tél. 01.46.76.67.00

Tarif : entre 29 et 10 euros

BANDES DESSINÉES

Opus 4 d'Ariane Dabo



Avec ce quatrième opus de "La Lance opale de feu", l'auteur charentonnais, Guillaume Delacour, clôt brillamment les 1^{ères} aventures d'Ariane Dabo. L'action nous entraîne à Venise où se réunit une mystérieuse société et va révéler des secrets inattendus que le lecteur va découvrir en même temps que l'héroïne.

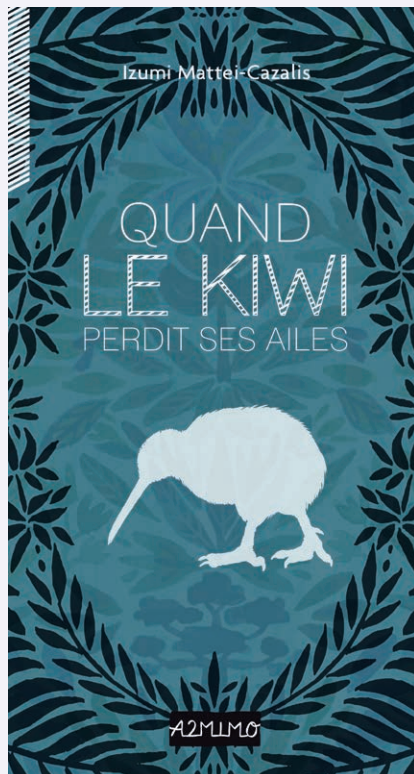
Ce volume qui soulève des questions profondes que l'on n'a pas forcément l'habitude de voir traitées en BD vous laissera une impression durable et vous donnera envie d'en savoir plus. Il a obtenu le prix coup de cœur au festival de Lys-les-Lannois. Si la série principale va à présent marquer une pause, Guillaume Delacour va lancer deux séries dérivées dont il sera uniquement le scénariste, portant sur les personnages secondaires et sur les vies antérieures. Il est également l'auteur du livre "Past lives project" aux éditions YIL et travaille sur un jeu de plateau rendant hommage à Robert-Louis Stevenson. Bref, il ne manque pas d'activité !

Guillaume Delacourt - YIL édition - 15 euros - www.yil-edition.com

LES CHARENTONNAIS ONT DU TALENT

Quand le Kiwi perdit ses ailes

Les arbres de la canopée sont menacés par des insectes qui grignotent leurs troncs. Le dieu de la forêt Tane Mahuta fait appel aux oiseaux pour l'aider et demande qui voudra bien descendre de la cime des arbres pour sauver ses enfants ? Tui est trop effrayé par le noir, Pukeko ne veut pas se mouiller les pieds et Pipiwharauoa est trop occupé à construire son nid... Kiwi acceptera-t-il de descendre du ciel et de ne plus jamais revoir la lumière du soleil ? Cette légende maori nous parle de différence, de courage et de choix, mais c'est aussi l'occasion d'évoquer une forêt en danger et ce à quoi on est prêt à renoncer pour la protéger.



Izumi Mattei-Cazalis
édition **A2 Mimo**
A partir de **6 ans**
Tarif : **12 euros**



SAMEDI 23 FÉVRIER DE 14H30 À 16H30

Réalisons nos rêves

L'espace 24 organise un temps de rencontre autour du projet artistique de l'artiste charentonnaise Isabela Hiti intitulé "Réalisons nos rêves pour un monde meilleur" le samedi 23 février de 14h30 à 16h30. Au cours de ce moment convivial, il sera possible d'inscrire son propre rêve sur une toile qui sera exposée en 2020 sur le parvis du centre Georges Pompidou et ainsi participer à une œuvre collective.

 **L'espace 24 - 24, rue de Conflans**
Tél. **01.43.96.19.49** - www.espace24.fr

★ Agenda ★

35^e édition des Foulées charentonnaises

Dimanche 24 février à partir de 8h30
★ Dans le bois de Vincennes et les rues de Charenton

Venez participer aux foulées charentonnaises avec l'Azur Olympique et la Ville de Charenton. Ouvertes à tous, sportifs accomplis ou pratiquants occasionnels, adultes et enfants. Inscriptions : <https://protiming.fr/>



Inscriptions rentrée scolaire 2019/2020

Jusqu'au jeudi 28 février
★ Possibilité d'envoyer les pièces à fournir à l'adresse mail : enfance@charenton.fr ou de les déposer au Service Enfance - 16, rue de Sully

Les inscriptions des nouveaux élèves des classes maternelles ou élémentaires se dérouleront jusqu'au 28 février 2019 en mairie auprès du service Enfance. Les admissions dans les écoles maternelles se font l'année des 3 ans de l'enfant (pour septembre 2019, sont concernés les enfants nés en 2016). Liste des documents à fournir consultable sur le site Internet www.charenton.fr



Grande soirée loto

Vendredi 15 mars à 20h

★ Espace Toffoli - 73, rue de Paris

L'association Louis Carlesimo organise, en partenariat avec Carrefour Bercy, un grand loto convivial réunissant toutes les générations à l'espace Toffoli. Depuis 1982, cette association qui œuvre pour les enfants atteints de maladies graves et maladies cardiaques propose régulièrement des opérations pour offrir une aide psychologique et matérielle à ces enfants. De nombreux lots à gagner.

www.asso-louis-carlesimo.com



Samedi 16 février

Ouverture des réservations de stands pour le traditionnel vide-grenier de l'association des familles de Charenton du dimanche 7 avril
22 euros les 2 mètres - pas de table disponible à la location
★ Inscriptions par courrier (AFC - 16, rue Victor Hugo) ou par mail ass-familles@orange.fr

Speaking coffee • 10h à 12h

★ Médiathèque des Quais - 36, quai des carrières - Tél. 01.46.76.69.00

Little Song • 10h30

Chansons et comptines en anglais pour les enfants jusqu'à 5 ans. Inscription obligatoire sur le portail des médiathèques.
★ Médiathèque des Quais - 36, quai des carrières - Tél. 01.46.76.69.00

Fin de l'opération pièces jaunes • 11h

L'opération "pièces jaunes" se clôture le 16 février avec, pour point d'orgue, la remise officielle de la collecte auprès du président de l'association "ensemble contre la leucémie".
★ Boulangerie "les cinq reines" 4, rue du Général Leclerc

Dancez autour des livres • 15h30

Atelier d'éveil corporel avec la Cie Miss O Youk - Inscription obligatoire
★ Médiathèque des Quais - 36, quai des carrières - Tél. 01.46.76.69.00

Rencontre avec Jean-Michel Valantin

• 17h
Dans le cadre de l'opération "Des sciences des livres", la Médiathèque des Quais reçoit Jean-Michel Valantin autour de son livre "Géopolitique d'une planète dérégulée" paru aux éditions du Seuil en 2017.

★ Médiathèque des Quais - 36, quai des carrières - Tél. 01.46.76.69.00 entrée gratuite

Concert "Musique romantique en Europe" • 10h30

Libre participation
★ Chapelle de Conflans - 2, rue du Séminaire de Conflans

Lundi 18 février

Début des inscriptions pour les formations du BAFA. Session générale du 3 au 10 mars et session d'approfondissement du 29 avril au 4 mai.

★ Service médiation prévention 6, place Henri d'Astier
Tél. 01.71.33.51.24
mediation-prevention@charentonlepont.fr

Mardi 19 février

Atelier de préparation aux entretiens

d'embauche • de 14h à 17h.

Venir muni d'un CV et d'une offre d'emploi correspondant à votre profil. 2^e séance le jeudi 21 janvier de 14h à 17h. Inscription au 01.46.76.50.00.

★ Direction de l'économie et de l'emploi 73, rue de Paris

Atelier de jeux d'échecs • de 17h à 19h

Gratuit. Pour les 7-10 ans. Autres ateliers les mercredis 20 février et 6 mars pour les adultes

★ Médiathèque des Quais
36, quai des carrières
Tél. 01.46.76.69.00

Mercredi 20 février

Les petites oreilles • 10h30

Heure du conte

★ Médiathèque des Quais
36, quai des carrières
Tél. 01.46.76.69.00

Jeudi 21 février

Jeudi' scute • de 18h30 à 20h30

Débat sur le thème des violences verbales

★ Service médiation prévention
6, place Henri d'Astier
Tél. 01.71.33.51.24
mediation-prevention@charentonlepont.fr

Les Fourberies de Scapin • 20h30

Théâtre - Dès 12 ans.

★ Théâtre des Deux Rives
107, rue de Paris
Tél. 01.46.76.67.00
www.lestheatres.fr

Lundi 25 février

Début des animations de vacances d'hiver • de 14h à 18h

Stage percussion ou atelier potage bio. Animations et sorties jusqu'au vendredi 8 mars. Inscriptions en ligne via monespace.charenton.fr ou sur place à l'espace Jeunesse.

Renseignements au 01.46.76.44.52

★ Service Jeunesse - 7bis, quai de Bercy - Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Vendredi 8 mars

Permanence CAUE • 9h à 12h

Conseil d'Architecture, d'urbanisme et de l'environnement

★ Service urbanisme - 49, rue de Paris
Tél. 01.46.76.67.65
urbanisme@charenton.fr

Assemblée plénière du Conseil local

de santé mentale • 19h

★ Salle des Fêtes de Saint-Mandé.

Mercredi 13 mars

Dépistage de la maladie rénale et du diabète • toute la matinée

Dans le cadre de la Semaine Nationale du Rein, les hôpitaux de Saint-Maurice organisent une opération de prévention des maladies rénales et du diabète au sein du marché couvert de Charenton. Gratuit, sans réservation.

★ Marché couvert de Charenton avenue Anatole France

Jeudi 14 mars

Quand aquarelle et pastel se rencontrent... • 19h

Vernissage de l'exposition

★ Espace Art & Liberté - 3, place des Marseillais

Sandre • 20h30

Dès 12 ans. 6 € à 19 €

★ Petit t2r - 107, rue de Paris
Tél. 01.46.76.67.00

www.lestheatres.fr

Vendredi 15 mars

Ateliers philo • de 17h30 à 18h45

Atelier animé par Brigitte Zerbib sur le thème du bonheur

★ Médiathèque des Quais - 36, quai des carrières - Tél. 01.46.76.69.00
inscription obligatoire

Samedi 16 mars

Lecture musicale "la beauté" • 15h30

Le Conservatoire s'invite à la Médiathèque des Quais

★ Médiathèque des Quais - 36, quai des carrières
Tél. 01.46.76.69.00

Dimanche 17 mars

Show case "Cheer excess" • de 8h à 19h

Stage, démonstration, tombola...

★ Complexe Nelson Paillou
Avenue Anatole France

Du jeudi 28 au samedi 30 mars

Bourse aux vêtements "printemps - été" de l'association des familles de Charenton avec des articles enfants, femmes et hommes

- Dépôt des articles pour les

adhérents : mardi 26 mars de 12h30 à 18h et mercredi 27 mars de 8h à 12h

- Vente pour tous : jeudi 28 mars de 11h à 20h, vendredi 29 mars de 10h à 19h30 et samedi 30 mars de 10h à 18h

- Reprise des invendus : mardi 2 avril de 10h30 à 19h

★ Espace Toffoli - 73, rue de Paris

Renseignements par mail :
ass-familles@orange.fr

Vos Ateliers

Vendredi 15 février

Stage Loisirs Créatifs • 14h à 18h

Autres stages : le 16 février modèle vivant, de 10h à 13h - modelage modèle vivant, de 14h à 19h - le 17 février acrylique / huile, de 10h à 17h - le 23 février photographie, de 14h à 18h

★ Les Ateliers d'Art de Charenton 4, rue de la Mairie
ateliersartcharenton@gmail.com

Du 15 au 17 février

Stage de Danse Verticale Découverte

• 14h à 18h

★ Pôle de Danse Verticale

197, rue de Paris

sarah@retouramont.com

06.37.07.84.06

Dimanche 17 février

Dimanche artistique • 14h à 18h

Animations artistiques et créatives

Tous les dimanches - Sur réservation uniquement : 06.84.59.63.24

Les Bulles' Arts • 14h à 18h

★ Les Ateliers Tout en Couleurs

51, square Henri Sellier

asso@atelierscouleurs.org

Lundi 18 février

Atelier dessin peinture • 15h à 17h15

Egalement de 19h à 21h - Autre atelier

le 18 février de 19h à 21h - Atelier

peinture aux pigments le 23 février de 15h à 18h

★ Maison des artistes - 9, place de la

Coupole - Minuit Mardi

www.mandorla.net - 06.09.31.56.86

Permanences

Les élus à
votre rencontre
le samedi matin

★ **au marché du centre**

Les samedis 16 février
et 16 mars

★ **à la Coupole**

Le samedi 16 février

CHARENTON DEMAIN
Innovons pour la petite enfance



Dans le cadre de sa politique de solidarité, l'équipe municipale est mobilisée pour accompagner les parents qui viennent d'accueillir de jeunes enfants. Chaque année, la Ville consacre des moyens humains, matériels et financiers significatifs au secteur de la petite enfance. Elle cherche également à innover.

Ainsi, le Relais des Assistantes Maternelles du Centre Alexandre Portier, qui a fait l'objet de travaux de rénovation à l'été dernier, propose-t-il, depuis 2015, informations, conseils et soutien aux parents,

aux assistantes maternelles et aux professionnels de la garde à domicile.

Créée en 2017, l'aide financière inédite "Soutien à l'Accueil du Jeune Enfant" (SAJE) bénéficie à 72 familles employant une assistante maternelle ou une garde à domicile, pour un enfant de moins de 3 ans. Ce dispositif compense le surcoût d'une garde individuelle privée par rapport aux multi-accueils. De façon complémentaire, les "Primes Enfants Premier Age", versées sous conditions de ressources, facilitent grandement la vie des familles. 43 dossiers ont été acceptés l'an dernier. Toujours dans le domaine de l'innovation, la Municipalité de Charenton a confié, en 2017, la gestion du Multi Accueil Bleu, rue Victor Basch au groupe "les Petits Chaperons Rouges". Après un an d'exploitation et des ajustements nécessaires, cette crèche gérée dans le cadre d'une concession de service public présente un bilan positif dont témoigne la satisfaction des parents.

Fort de ce constat, le Conseil Municipal de décembre dernier a voté pour que le Multi Accueil situé en face de l'Hôtel de Ville, connaissant

actuellement d'importants travaux, bénéficie également de tous les avantages d'une gestion en concession de service public lors de sa réouverture en septembre 2019.

Il convient de souligner que le réaménagement et l'extension de cet établissement repose sur un investissement conséquent de 2,4 millions d'euros. Cette structure, qui atteindra 40 berceaux à l'issue de sa modernisation, sera rebaptisée Simone Veil en hommage à cette grande figure humaniste et politique.

Et comme à Charenton nous favorisons le développement des nouvelles technologies, les Charentonnais peuvent, dorénavant, procéder aux pré-inscriptions des enfants en multi-accueil municipaux via Mon esp@ce Charenton, la plateforme sécurisée d'accès aux services municipaux. Vous le voyez, Charenton favorise concrètement la diversité des modes de garde et les dispositifs d'aides pour répondre au mieux aux attentes des familles.

Les élus du groupe Charenton Demain



CHARENTON AVANT TOUT
2019 sous le signe de la solidarité

Le thème de l'année 2019 à Charenton sera donc celui de la solidarité. Ce choix de la majorité municipale nous semble tout à fait judicieux dans la mesure où la marge de progrès en la matière reste considérable à Charenton.

L'essentiel de la politique de solidarité menée à Charenton repose aujourd'hui sur les associations de bénévoles, qui réalisent un travail extraordinaire avec des moyens limités et fluctuants au gré de la bonne générosité des Charentonnais. Citons par exemple l'épicerie solidaire "Le petit plus" qui permet aux plus démunis d'accéder à des vivres bon marché, ou encore l'association des familles qui réalise bon nombre d'actions sociales et éducatives.

Par contre, le bras armé de la ville, le Centre Communal d'Action Social (CCAS), peine toujours autant à redistribuer les fonds qui lui sont attribués. Non pas parce que les besoins sont inexistantes mais plutôt par excès de rigidité dans la définition des critères d'attribution des aides, ce qui amène chaque année le CCAS à disposer d'un excédent financier non utilisé.

Et puisque le maire admet qu'il est à l'écoute de nos propositions, voici une liste de premières mesures qui rendront immédiatement la ville plus solidaire : 1) réviser le barème du quotient familial pour le rendre équitable, 2) appliquer ce quotient dans l'ensemble des services municipaux, 3) revaloriser les subventions aux associations solidaires, 4) assouplir les critères d'attribution des aides du CCAS et 5) créer des postes municipaux de travailleurs sociaux.

Loïc RAMBAUD,
Conseiller municipal
www.charentonavanttout.fr



POUR CHARENTON, L'HUMAIN ET L'ÉCOLOGIE
Echange de bons procédés

"J'ai le plaisir de vous confirmer que le Syctom souhaite apporter 100 000 tonnes d'ordures ménagères à l'unité de valorisation de Créteil" : voici ce qu'annonce dès 2017 le président du comité syndical du Syctom, l'agence en charge de l'incinérateur d'Ivry, dans un courrier adressé à son homologue du SMITDUVM, responsable de l'incinérateur de Créteil. L'incinérateur d'Ivry, qui devait réduire de moitié ses 700 000 tonnes de déchets annuels, en transfère discrètement vers Créteil qui, de son côté, construit un four supplémentaire. Est-ce ainsi qu'on applique la loi sur la transition énergétique? Par un jeu de bonneteau où les déchets s'échangent dans l'opacité. Et combien de camions sur les routes pour transporter ces milliers de tonnes d'ordures? En validant cette aberration, la majorité municipale, clôt en beauté l'année 2018, dédiée au développement durable.

Émilie Bertrand
Notre blog : <http://pourcharenton.blogspot.fr/>



CHARENTON AMBITION

L'€ a 20 ans. A 3 mois des élections européennes et alors que la sortie de l'€ fait régulièrement débat, quel en est le bilan? De grands esprits nous annonçaient que l'€ apporterait une gestion saine des Finances Publiques, favoriserait la Croissance au sein d'un marché homogène, faciliterait la modération de l'Impôt, la stabilité du pouvoir d'achat serait assurée par la Banque Centrale Européenne et l'€ permettrait une Europe plus harmonieuse et plus démocratique. A l'heure où l'Europe est aux prises avec des luttes sociales et des gouvernements dits "populistes", la zone € a connu la croissance la plus faible du monde développé. Les états membres sont placés sous le contrôle des marchés financiers et de la Commission Européenne. L'€ peut-il être ET un outil de gouvernement visant à imposer aux populations une politique définie à Bruxelles ET un symbole de coopération entre les nations?

Chantal Gratiet - Charenton Ambition

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

Neïla DO BAKIR • Léopold ROBERT
• Zoé FAVRE • Sélène AUGU
FONTAINE • Romane GUEZ • June
FENIGSZTEJN • Julia ZOUABI •
Ambre GUICHARD • Sofiane DAHBI •
Marceau COULON • Shama BIBOTE •
Ziyad OUCHENE ABDI • Liv SMADJA •
Soan LONGOMO NGANDO • Jasmine
CRETU • Ziyao FU • Adèle PUIL •
Rose MEBARKI • Elon FITOUSSY •
Isaac MAYOUF • Maximilien AGARD
• Dov ALIMI • Liel BISMUTH • Félicité
MACARIE • Neil ABBASSI • Céleste
BEAUVOIS RICOU • Ishak CHOUACHE
• Damaris MURESAN • Clara BRETTE
• Constant LIGAIRES • Sybille GAY •
Rafaël FRAIEM • Eléa PASQUEREAU
• Alma GUER BOUTET • Maor COHEN-
ADAD • Loïc AMOU • Simon MALKA
• Louis TOUCHARD • Lia DOGNIN dit
CRUISSAT • Olivia PLA • Liv ZAKINE
• Shaily EVAN • Jean COUSIN •
Oscar NAIM CORRE • Sophie ISSA
ALHASSAN • Lucia AZARIO VIGNAUD
• Ava UZAN • Ava GLAUBERG • Elliott
PARISET • Maxime DAI • Anita BREUIL
BORDINI • Jakov KOMAZEC • Sokona
NIAKATÉ • Waly NIAKATÉ • Rafik
TAÏATI • Liz WU • Valentina KAYA •
Lola BERARDI • Anna SCHEER •
Rihem TCHINI • Shirly ABERGEL •
Eléazar VOEUK • Ava BETTAN • Ilian-
Kay TALOM • Raphaël DURBEC •
Évy CRICHI • Axel JUDEAUX • Lucie
KEDOCHIM • Aden FARRENQ • Louise
COHEN • Paloma HITAU • Meyron
ANCONINA • Laylani FRESSIGNAUD
• Elliott SADIK • Salomé BASCOURT
• Joakim-Nicolas KOKAP • Jade
ARVINTE • Lia DENISSEL • Lilou
ROUDOT • Raphaël FOURNIER •
Elise XU •

Mariages

Avec tous nos vœux de bonheur

Carole MERIAU et Grégory MARQUES
• Ibtissam LAFROUJI et Emad LATIF •
Isabelle BOIRIN et François LIGOUY •
Marion MIKLAS et Gaëtan MUMBWA •

Décès

Avec nos sincères condoléances

Manuel TRINA CARNEIRO • Suzanne
BONNAND veuve GEAY • Marie BERTRAND
veuve GONTIER • Germaine CORBEAU
veuve FAULET • Dominique EVEN • Olga
IGNATIEVA • Marie-Pierre BRIDOUX épouse
LEROY • Isaac BAROCAS • Janine BOUVARD
veuve CAPMAL • Mohand YOUSFI • Mirjana
STOJANOVIC • Josette CHÉGUT • Christiane
CHATELAIN veuve BORNIER • Bernard
BOTTET • Ginette BERGÈRE • Alcindo DE
ALMEIDA CRISTOVAO • Jeannine BONDOUX
• François JOURDAIN • Jean GERVAIS • Marie-
Thérèse VILLEDIEU • Noëla GUÉGANO •
Claude BOYARD • André MOYAL • Henriette
BARANOFF veuve AUFRYCHTER • Henri
NAHORY • Reine CHARBONNIER veuve
JAQUET • Claude LAFON • Robert DOUCET •

Recensement

Vous venez d'avoir 16 ans, venez-vous faire recenser.

- Les jeunes garçons et filles nés en janvier 2003 : de janvier 2019 à avril 2019
- Ceux nés en février 2003 : de février 2019 à mai 2019
- Ceux nés en mars 2003 : de mars 2019 à juin 2019.

Si vous veniez avant votre date anniversaire, nous ne pourrions pas enregistrer votre demande. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir

- carte nationale d'identité,
 - livret de famille des parents,
 - décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française ou né(e) à l'étranger,
 - carte d'identité d'un des 2 parents dans le cas où le jeune est né en France et que ses 2 parents sont nés à l'étranger.
- Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc...).

Affaires civiles

Ouvert du lundi au vendredi au 16, rue de Sully, de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15 et le samedi matin au 7, rue Gabriel Péri de 9h à 12h15.

SANTÉ à Charenton

PERMANENCES PHARMACIES

Dimanche 17 février
PHARMACIE DES QUAIS
58 bis, quai des Carrières
Tél. 01.43.68.43.50.

Dimanche 24 février
PHARMACIE DES 2 COMMUNES
46, avenue de Lattre de Tassigny à St Maurice
Tél. 01.43.68.20.33.

Dimanche 3 mars
PHARMACIE DU PLATEAU
52, rue Gabrielle
Tél. 01.43.68.06.61.

Dimanche 10 mars
PHARMACIE MONDOT
2, rue du Gal Leclerc
Tél. 01.43.68.03.97

SAMI

Urgences médicales le soir, le week-end et jours fériés en appelant le 15.
14, rue du Val d'Osne à Saint-Maurice

- le soir du lundi au vendredi de 20h à minuit
- le samedi de 14h à minuit
- les dimanches/jours fériés de 8h à minuit

 **Version audio du Charenton magazine**
sur www.charenton.fr



Charenton magazine **chez vous**

En cas de non réception de votre *Charenton magazine*, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.47.93 ou par mail : cmag@charenton.fr

Charenton
Sport

FOULÉES CHARENTONNAISES

LAP/RESET — MODE — START/STOP

DIMANCHE
24 FEVRIER 2019

Venez participer au premier "15 Km"
de l'année avec l'Azur Olympique
à la Ville de Charenton

COURSE DES ENFANTS

2,4 km / 9h15 - 750 m / 9h30 - 1,5 km / 9h45

LES FOULÉES PLAISIR

5 km en individuel ou en Duo / 10h

COURSE DES AS

15 km en individuel / 10h30

Renseignements et inscriptions :
www.protiming.fr



Crédit Mutuel
CREDIT MUTUEL CHARENTON

ATHLE
RUNNING 94

Provini



label
FFA
Fédération Française
Athlétisme

CIC

COFELY INEO
GDF SUEZ

Carrefour
Bercy

VAL de
MARNE
Département

Immoove

Charenton
ma ville



Charenton-le-Pont
charenton.fr